



ENVIRONNEMENT

Donnez votre avis sur l'avenir de notre territoire !

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis lance une consultation du public sur son Projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Publié le 25 juillet 2025

Conformément à la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET est un document de planification territoriale, stratégique et opérationnel, qui porte un projet de transition énergétique et écologique. Il vise principalement à :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- Améliorer la qualité de l'air,
- Adapter le territoire au changement climatique
- Favoriser les énergies renouvelables.

Le PCAET engage la CASA et ses partenaires sur un programme d'actions devant être mis en œuvre sur 6 ans.

Le conseil communautaire a arrêté le projet de PCAET par délibération n°CC.2025.023 du 31 mars 2025. Avant son approbation et le début de la mise en œuvre des actions, les habitants, acteurs économiques et associations du territoire sont invités à apporter leur contribution au PCAET en participant à la concertation publique en ligne qui se déroulera du 7 août au 7 septembre 2025.

Cette consultation du public, encadrée par l'article R229-54 du code de l'environnement, **sera réalisée** sur le site internet de la CASA. Le projet de PCAET **y sera téléchargeable** et les questions, observations ou avis pourront être transmis à l'adresse mail suivante : energie@agglo-casa.fr.



Votre participation est essentielle pour construire un territoire plus durable, ensemble.